

700, boul. Hamel, Québec (Québec) G1M 2P9  
(418) 682-0784 Téléc. (418) 682-5956

---

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DOCUMENT NO : CE 11-12/ 43

## PROCÈS-VERBAL

Québec, le 2 avril 2012  
École secondaire Vanier  
700, boul. Hamel

---

Sont présents : M<sup>me</sup> Johanne Bourque M. Jacques Gingras  
M<sup>me</sup> Chantale Dubois M. Daniel Labonté  
M<sup>me</sup> Annie Gosselin M. Topwe Mwane-Mbeja  
M<sup>me</sup> Geneviève Maheux M. Érik Viens  
M<sup>me</sup> Suzanne Marseille  
M<sup>me</sup> Julie Rioux

Sont absents : M<sup>me</sup> Arlette Adamson  
M<sup>me</sup> Nathalie Côté  
M<sup>me</sup> Josée Therrien

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05. M<sup>me</sup> Annie Gosselin s'assure qu'il y a quorum.  
M. Jacques Gingras fait fonction de secrétaire.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 10 : corriger 2012-2013 par 2011-2012

Ajouter :

- Au point 14 a) Invitation conférence  
b) Bal des finissants

2011-2012-43

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Geneviève Maheux et appuyée  
par M<sup>me</sup> Suzanne Marseille.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **3. Mot du public**

Des parents viennent donner leur avis sur le déroulement du bal. Quatre parents et deux élèves sont présents. Ils déplorent les nouvelles règles entourant le bal des finissants et demandent de ne pas les appliquer.

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 février 2012**

L'adoption du procès-verbal du 20 février 2012 est proposée par M<sup>me</sup> Geneviève Maheux et appuyée par M<sup>me</sup> Julie Rioux avec les corrections suivantes :

Sont présents : corriger Éric avec un « k » à la place d'un « c ».

Au point 10 : remplacer « secondée » par « appuyée ».

Au point 11 : remplacer « secondée » par « appuyée ».

Au point 12 : remplacer « secondée » par « appuyée ».

Au point 13 : remplacer « secondée » par « appuyée ».

2011-2012-44 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **5. Suivi au procès-verbal du 20 février 2012**

M<sup>me</sup> Annie Gosselin dépose la nouvelle lettre qui a été expédiée aux parents le 1<sup>er</sup> mars avec le bulletin.

### **6. Mot de la présidente**

M<sup>me</sup> Julie Rioux félicite les sportifs des diverses disciplines.

### **7. Mot du représentant au comité de parents**

M. Topwe Mwane-Mbeja nous informe qu'ils ont discuté du calendrier scolaire ainsi que de l'anglais intensif au primaire.

### **8. Correspondance**

Aucune correspondance.

### **9. Trésorerie**

Aucune activité à la trésorerie.

## **10. Organisation scolaire 2011-2012**

M<sup>me</sup> Gosselin fait un suivi concernant l'engagement des enseignants. Le manque à gagner est de 115 753 \$ et sera comblé avec les 15 000 \$ reçus du comité de vigie de la Commission scolaire de la Capitale ainsi que les réserves prévues à cette fin dans le budget 2011-2012.

## **11. Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire de la Capitale**

M<sup>me</sup> Annie Gosselin nous informe que la publication 2010-2011 est sur le site Internet de la Commission scolaire de la Capitale. L'école secondaire Vanier est citée à la page 20 à deux endroits différents :

- 1- Collaboration entre Vanier et le CTREQ
- 2- Finaliste Force Avenir

## **12. Sorties éducatives**

M<sup>me</sup> Annie Gosselin présente les ajouts au projet de sorties éducatives pour l'année 2011-2012.

L'acceptation des ajouts des sorties éducatives est proposée par M<sup>me</sup> Julie Rioux et appuyée par M. Érik Viens.

2011-2012-45

La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **13. Sortie d'été**

M<sup>me</sup> Geneviève Maheux donne des informations pour la journée du 8 juin 2012 qui serait une journée d'activités de style « Kermesse » à l'école. Elle demande la possibilité de faire un horaire continu de 8 h 30 à 13 h 30.

2011-2012-46

L'acceptation de la journée du 8 juin 2012 à l'école est proposée par M<sup>me</sup> Geneviève Maheux et appuyée par M. Érik Viens.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **14. Questions diverses :**

### **a) Invitation conférence**

M<sup>me</sup> Annie Gosselin nous informe de la conférence « Un jeu d'enfant » qui aura lieu le 4 avril 2012 à l'école secondaire Cardinal-Roy.

**b) Bal des finissants**

À la suite de la présentation faite par les parents, diverses opinions sont données sur le déroulement du bal. M<sup>me</sup> Annie Gosselin nous fait un résumé du sondage qui avait été fait sur le déroulement du bal et qui a aiguillé notre décision.

**1<sup>re</sup> proposition statu quo**

La proposition du statu quo est proposée par M<sup>me</sup> Julie Rioux et appuyée par M. Daniel Labonté.

Les membres votent à main levée : 1 pour, 5 contre et 2 abstentions.

La proposition est refusée à la majorité.

**2<sup>e</sup> proposition**

Une modification est proposée pour le bal de l'année 2012 seulement. Toutes les modalités prévues à la proposition originale s'appliqueront pour les bals subséquents.

Il est proposé que pour l'accueil et « la santé », tous les élèves soient invités.

Pendant ce temps, les diplômés seront invités dans la salle de réception pour recevoir leur diplôme. Par la suite, tout le monde sera invité à les rejoindre pour le souper.

La 2<sup>e</sup> proposition est proposée par M<sup>me</sup> Suzanne Marseille et appuyée par M. Topwe Mwane-Mbeja.

Les membres votent à main levée : 5 pour, 1 contre et 2 abstentions.

La proposition est acceptée à la majorité.

**Amendement**

Il est proposé que soit inclus dans la proposition que le 90 % de présence s'ajoute aux conditions d'admissibilité au souper.

La 3<sup>e</sup> proposition d'amendement est proposée par M<sup>me</sup> Suzanne Marseille et appuyée par M. Topwe Mwane-Mbeja.

Les membres votent à main levée : 7 pour, 1 contre et 0 abstention.

La proposition est acceptée à la majorité.

2011-2012-47

2011-2012-48

2011-2012-49

2011-2012-48

## 15. Clôture de la séance

2011-2012-49 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 52 par M<sup>me</sup> Julie Rioux et appuyé par M<sup>me</sup> Geneviève Maheux, que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

M<sup>me</sup> Julie Rioux, présidente

---

M. Jacques Gingras, secrétaire